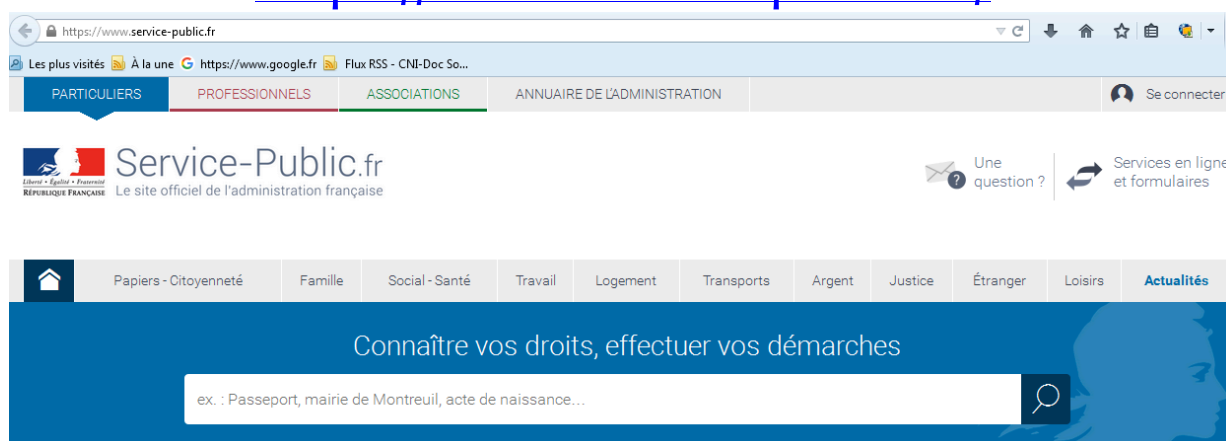


STOP SITES INTERNET TROMPEURS

Tout ce que je dois savoir pour ne pas me faire escroquer sur Internet à l'occasion d'une démarche administrative en ligne.

Le site officiel de l'administration française est :
<https://www.service-public.fr/>



Sont également officiels les sites terminant par
.gouv.fr :

<https://www.timbre.justice.gouv.fr>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(liste non exhaustive)

LES SITES OFFICIELS COMMENCENT TOUS PAR
HTTPS (s pour sécurisé)

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SONT
GRATUITES

CONTACT en cas de doute ou d'escroquerie avérée
03.89.29.20.79 (Réfèrent départ. fraude)